



Données de référence 2018 (01/01/2018 - 31/12/2018)

Dates de début et fin de la campagne de collecte des données : 01/03/2019 - 01/10/2019

Objectif :

La CEPEJ a décidé, lors de sa 31^{ème} réunion plénière, de lancer le huitième cycle d'évaluation 2018 – 2020, portant sur les données de l'année 2018.

La CEPEJ souhaite utiliser la méthodologie développée dans le cadre des cycles d'évaluation précédents pour obtenir, en s'appuyant sur son réseau de correspondants nationaux, une évaluation globale des systèmes judiciaires des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de trois pays observateurs (Israël, le Maroc et le Kazakhstan). Ceci permettra aux décideurs publics et aux praticiens du droit d'agir en tenant compte de ces informations uniques.

Le présent questionnaire a été adapté par le Groupe de travail sur l'évaluation des systèmes judiciaires (CEPEJ-GT-EVAL) à la lumière des cycles d'évaluation précédents et en tenant compte des commentaires des membres, observateurs, experts et correspondants nationaux de la CEPEJ. Le but de cet exercice est d'accroître la connaissance des systèmes judiciaires des Etats participants, de comparer le fonctionnement des systèmes judiciaires dans ses divers aspects ainsi que de comprendre les tendances de l'organisation judiciaire pour contribuer à améliorer l'efficacité de la justice. Le questionnaire d'évaluation et l'exploitation des résultats obtenus par ce biais ont pour ambition de devenir un véritable outil de politique publique de la justice, au service des citoyens européens.

Instruction :

La manière d'utiliser l'application et de répondre aux questions est guidée par deux documents principaux:

- le manuel d'utilisation et,
- la note explicative.

Tandis que la note explicative apporte des définitions et explications sur le questionnaire d'évaluation de la CEPEJ et la méthodologie nécessaire pour y répondre, le manuel d'utilisation est un outil pour vous aider à naviguer dans cette application. Vous pouvez télécharger la note explicative dans son intégralité sur le site web de la CEPEJ. Les explications spécifiques sont également accessibles pour chaque question dans l'application sous l'onglet « Note explicative ». Ce dernier constitue un outil de consultation immédiate lorsque vous répondrez aux questions.

Le manuel d'utilisation est accessible dans l'onglet « Documentation » de l'application.

Si vous avez des questions relatives à ces documents ou à l'utilisation de l'application, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat.

1. Informations générales et financières

1.1. Données démographiques et économiques

1.1.1. Habitants et informations économiques



001. Nombre d'habitants (si possible au 1er janvier de l'année de référence +1)

[10 741 165]

Commentaires

002. Total des dépenses publiques annuelles au niveau national et le cas échéant, les dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national ou fédéral	86 746 000 000 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Niveau territorial/entités fédérales (total pour l'ensemble des niveaux territoriaux/entités fédérales)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

003. PIB par habitant (en €) en prix courant pour l'année de référence

[16 736]

Commentaires The data provided correspond to 2017. The data for 2018 will be available on summer 2020 (http://www.statistics.gr/news-announcements/-/asset_publisher/oj6VK3PQ0oCe/content/nws-gdp-oct).

004. Salaire moyen brut annuel (en €) pour l'année de référence

[]

NA

Commentaires

005. Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1er janvier de l'année de référence +1

[]

Autorisation de décimales : 5

NAP

Commentaires

A1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 1 à 5 :

Sources : Hellenic Statistical Authority
Bank of Greece

1.1.2. Données budgétaires relatives au système judiciaire



006. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux, en € (sans le budget du ministère public et sans le budget de l'aide judiciaire). Si vous ne pouvez pas distinguer le budget alloué aux tribunaux des budgets alloués au ministère public

et/ou à l'aide judiciaire, merci de vous référer à la question 7. Si vous êtes en mesure de répondre à la question 6, veuillez répondre NA à la question 7.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
TOTAL - Budget public annuel alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Budget public annuel alloué à l'informatisation	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
5. Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
6. Budget public annuel alloué à la formation	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
7. Autres (veuillez préciser)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble des tribunaux qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

007. Si vous ne pouvez pas répondre à la question 6 parce que vous ne pouvez pas isoler le budget public alloué aux tribunaux des budgets publics alloués au ministère public et/ou à l'aide judiciaire, veuillez remplir uniquement la ligne adéquate dans le tableau selon votre système :

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et au ministère public	511 320 664 [] NA [] NAP	552 747 465 [] NA [] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et à l'aide judiciaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux, au ministère public et à l'aide judiciaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

008. Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe pour intenter une procédure devant un tribunal de droit commun :

	Obligation de payer une taxe pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun ?
en matière pénale	(X) Oui () Non
en matière autre que pénale	(X) Oui () Non

S'il existe des exceptions à la règle de payer une telle taxe , veuillez préciser ces exceptions :

008-1. Quelle est, en quelques mots, la méthode de calcul de cette taxe :

- Concerning the Administrative Tribunals

The deposit as a rule is standard and it varies from 25 to 300 Euros according to the nature of the litigation with the exemption of a) the fiscal and customs cases and b) the interim measures concerning the public procurement cases where the deposit is proportional. Besides, for the admissibility of the claim for damage, there is a proportional judicial stamp. Ref. Law 2717/1999 art. 277 as amended by law 4446/2016 art. 37 There is an exception for the State, the Local Government Authorities and the Legal Entities of Public Law from the court fees, the deposit and the judicial stamp. Ref. Law 2579/1998 art. 28 par. 4 maintained in force by Law 2717/1999 art.285

Concerning the Civil and Penal Justice

B. The calculation of the Court fees is based on the following legislation:

1. the Code of Civil Procedure, which provides for the calculation in detail on the allocation of the Court fees among the litigating Parties (art. 179-193)
2. the Lawyers' Code, which provides for the calculation of the lawyers' fees.

The combination of these two codes and of some supplementary provisions (found in other legislation, applying in cases meeting specific criteria), regulate the calculation of Court fees.

008-2. Montant de la taxe exigée pour engager une action en recouvrement d'une créance d'un montant de 3000€ :

[]
[X] NA
[] NAP

Commentaires

009. Montant annuel des taxes perçues par l'Etat (en €) :

[128 674 943]
[] NA
[] NAP

Commentaires For the year 2018, we had an increase in our court fees revenues due to the increase of the number of applications, lawsuits and other court material.

012. Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire (12.1 + 12.2)	21 323 380 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires The difference in the approved and implemented budget is because the approved budget concerns economic obligations not only of 2018 but also of previous years.

012-1. Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire (12-1.1 + 12-1.2)	7 026 655 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12-1.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12-1.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Si le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : The difference in the approved and implemented budget is because the approved budget concerns economic obligations not only of 2018 but also of previous years.

013. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué au ministère public, en €.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué au ministère public, en € (dont 13.1)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
13.1 Budget public annuel alloué à la formation du ministère public	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement du ministère public qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

014. Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux (réponses multiples possibles) :

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption/approbation du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la Justice	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Autre ministère	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Parlement	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Cour Suprême	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Conseil Supérieur de la Magistrature	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Tribunaux	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Organisme d'inspection	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Autre	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser :

014-1. (ancienne question 61) Quelles instances possèdent des compétences budgétaires au sein des tribunaux ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Conseil d'administration	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Président du tribunal	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Directeur administratif du tribunal	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Greffier en chef	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

A2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 6 à 14 :

1.1.3. Données budgétaires relatives à l'ensemble du système de justice

015-1. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué à l'ensemble du système de justice, en € (ce budget global inclut le budget du système judiciaire – voir 15-2 ainsi que d'autres éléments du système de justice – voir 15-3) :

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice, en €	667 460 664 [] NA [] NAP	690 980 622 [] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus et préciser notamment si une part importante du budget provient d'une organisation internationale. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble du système de justice qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

015-2. Eléments du budget du système judiciaire (Q6, Q7, Q12, Q13)

	Inclus	Non inclus	N'existe pas (NAP)
Tribunaux (voir question 6 ou 7)	(X)	()	()
Aide judiciaire(voir question 12 ou 7)	(X)	()	()
Ministère public (voir question 13 ou 7)	(X)	()	()

015-3. Autres éléments budgétaires

	Inclus	Non inclus	N'existe pas (NAP)
Système pénitentiaire	(X)	()	()
Service de probation	(X)	()	()
Conseil supérieur de la magistrature	(X)	()	()
Cour constitutionnelle	()	()	(X)
Service de gestion du système judiciaire	(X)	()	()

Service de l'avocat d'Etat	()	(X)	()
Service de l'exécution	()	(X)	()
Notariat	(X)	()	()
Service d'expertise légale	(X)	()	()
Protection judiciaire de la jeunesse	(X)	()	()
Fonctionnement du ministère de la Justice	(X)	()	()
Services des demandeurs d'asile et réfugiés	()	(X)	()
Service d'immigration	()	(X)	()
Certains services de police (ex : transfert, enquête, sécurité des détenus)	()	(X)	()
Autres	()	(X)	()

Si « autres », veuillez préciser :

A3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 15-1, 15-2 et 15-3:

Sources :

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2.1. Aide judiciaire

2.1.1. Champ d'application de l'aide judiciaire

016. L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP
Conseil juridique, ADR et autres services juridiques	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP

016-1. Veuillez décrire brièvement l'organisation du système d'aide judiciaire dans votre pays à la fois avant d'aller devant le tribunal et durant la procédure ?

- Concerning criminal cases: The legal aid system is regulated by L. 3226/2004 as amended by L. 4596/2019 For other than criminal case: Ref. Administrative Litigation Code (Law 2717/1999 art. 276, 276A), Presidential Decree 18/1989 (art. 37) and for legal aid to asylum seekers, Law 4375/2016 (art. 46 and 44) which refers to the procedure laid down by Law 3226/2004.

017. L'aide judiciaire prévoit-elle la couverture ou l'exonération des frais de justice ?

- Oui
 Non
 NAP

Si oui, veuillez préciser :

018. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice (par exemple : honoraires d'un agent d'exécution) ?

- Oui
 Non
 NAP

Si oui, veuillez préciser : Exoneration from paying court fees in civil and commercial cases covers court bailiffs' fees.

019. L'aide judiciaire peut-elle être allouée pour d'autres frais (différents de ceux indiqués aux questions 16 à 18, par exemple honoraires d'un conseiller technique ou expert, honoraires d'autres professionnels de la justice (notaires), frais de voyage, etc.) ?

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Allocation de l'aide judiciaire pour d'autres frais	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

2.1.2. Informations relatives à l'aide judiciaire

020. Veuillez indiquer le nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire :

	Total	Affaires portées devant les tribunaux	Affaires non portées devant les tribunaux
TOTAL	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
En matière pénale	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
En matière autre que pénale	657 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	20 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez préciser le cas échéant : From the 657 cases, 637 correspond to cases from administrative disputes in general, while 20 cases correspond to the Council of State (the same 20 cases that were brought to court). More specifically, for the Council of State and for 2018, 52 applications were submitted, 20 of which were accepted.

021. En matière pénale, les personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants peuvent-elles bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat?

	Assistance gratuite d'un avocat
Personnes mises en cause	(X) Oui () Non
Victimes	(X) Oui () Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

022. En matière pénale, ont-elles le libre choix de l'avocat dans le cadre de l'aide judiciaire?

	libre choix de l'avocat
Personnes mises en cause	() Oui (X) Non [] NAP
Victimes	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaires

023-0. Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et/ou des biens (patrimoine) du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire complète ou partielle ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Veuillez préciser si d'autres critères sont pris en compte pour l'octroi de l'aide judiciaire et veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

023. Si oui veuillez indiquer ci-dessous:

	Montant du revenu annuel (pour une personne), (en €)	Valeur des biens (patrimoine) (pour une personne), (en €)
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière pénale	5 500 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière autre que pénale	5 500 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière pénale	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière
autre que pénale

NA
 NAP

NA
 NAP

024. Est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice ou en raison de l'absence d'un éventuel succès) ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez expliquer les critères concrets pour refuser l'aide judiciaire :

025. La décision d'accorder ou de refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

- le tribunal
 une instance extérieure au tribunal
 une instance mixte (tribunal/organe externe)

Commentaires

026. Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux personnes physiques (cela ne concerne pas les entreprises ou autres personnes morales) de financer une action en justice ?

- Oui
 Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez donner des indications sur le développement actuel de ce type d'assurance dans votre pays; s'agit-il d'un phénomène en progression ?

027. La décision judiciaire peut-elle préciser la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :

	La décision judiciaire précise le partage des frais de justice
en matière pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
en matière autre que pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires

B1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 20 et 23 :

Sources : General Commission of the State, Areios Pagos (Supreme Court), Council of State.

2.2. Usagers des tribunaux et victimes

2.2.1. Droits des usagers et victimes

028. Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: ministère de la Justice, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement :

	Oui	Adresse(s) internet :
aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.)	()	(X) http://www.ministryofjustice.gr/site/el/.aspx
à la jurisprudence des hautes juridictions	()	(X) http://www.areiospagos.gr/ , http://www.adjustice.gr/
à d'autres documents (par exemple le téléchargement de formulaires, l'enregistrement en ligne)	()	(X) http://www.adjustice.gr/ , http://www.nsk.gr/

Veillez préciser quels documents et informations sont inclus dans « à d'autres documents » : For the Council of State: model forms for: a) General applications, b) withdrawal from writs c) for fixing a Court hearing (to the President of the Court and a separate one for the President of the chamber), d) submission of a Cash order, e) grossment of a judgement.

029. Votre système prévoit-il une obligation d'informer les parties concernant les délais prévisibles de la procédure judiciaire ?

() Oui, toujours

(X) Non

() Oui, seulement dans quelques situations particulières

Commentaires - Si oui seulement dans quelques situations particulières, veuillez préciser : There is no such obligation, nevertheless Litigants can always have an overview and follow the progress of their cases, using a personal code Number.

Council of state and Administrative Justice: http://www.adjustice.gr/webcenter/portal/ste/ypiresies/ypheseis?_adf.ctrl-state=gjnpzshib_632&_afLoop=38012252479346933#!

Areios pagos (for criminal cases): <http://www.areiospagos.gr/>

For Civil cases (all levels of jurisdiction): <https://extapps.solon.gov.gr/mojwp/faces/TrackLdoPublic>

030. Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et aider les victimes d'infractions ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

031. Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables aux catégories de personnes vulnérables suivantes, au cours des procédures judiciaires ?

	Dispositif d'information	Modalités particulières pour les auditions	Autres modalités particulières
Victimes de violence sexuelle/viol	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Victimes du terrorisme	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Mineurs (témoins ou victimes)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Victimes de violence domestique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Minorités ethniques	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Personnes handicapées	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Délinquants mineurs	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autres (par exemple, les victimes de la traite des êtres humains, mariage forcé, mutilation sexuelle)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires - Si « autres personnes vulnérables » et/ou « autres modalités particulières », veuillez préciser :

031-1. Les mineurs peuvent-ils être parties à une procédure judiciaire :

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser pour quelles procédures (civile, pénale, administrative/procédure normale ou accélérée) et à quelles conditions (les mineurs peuvent-ils bénéficier de l'aide judiciaire, d'un avocat, etc.) : They may be represented to Civil, criminal and administrative proceedings by the person having their parental responsibility. They can also be heard as witnesses in criminal proceedings (art. 221,227-228 Code of Penal Procedure)

032. Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

Oui, veuillez préciser pour quels types d'infractions : Under the provisions of Law 3811/2009 on Compensation to Violent Crime Victims and Other Provisions, all victims of violent crimes have the right to apply for compensation if they fulfil the legal criteria.

Non

Commentaires

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

Oui

Non

Commentaires It should be noted that according L.3811/2009 the victim's claim for compensation by the State (public authorities) arises in the following cases: a) when, following an irrevocable conviction, the offender lacks the financial means required to satisfy the above claim, b) when, in case of prosecution initiated against a person or persons unknown, the offender cannot be identified, c) when the offender cannot be prosecuted due to the prosecution having been terminated by order of the competent Public Prosecutor and d) when, due to an irrevocable acquittal decree, issued by the competent Judicial Council, or an irrevocable acquittal decision issued by the Court, there can be no penalty imposed on the alleged perpetrator.

033. Si oui, cette indemnisation provient-elle :

d'un dispositif avec des fonds publics

des dommages et intérêts à payer par la personne responsable

d'un dispositif avec des fonds privés

Commentaires

034. Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts octroyés aux victimes par les juridictions ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez illustrer avec des données disponibles concernant le taux de recouvrement, le nom des études, la fréquence des études et l'organe responsable :

035. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Public prosecutors have a specific role (Protection and Assistance) with respect to violent crime minors and violent crime victims of domestic violence.

036. Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ? Veuillez vérifier la cohérence de votre réponse avec celle de la question 105 qui traite de la possibilité pour un procureur "de classer une affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge". (La réponse NAP signifie que le procureur ne peut pas décider de classer une affaire de son propre chef. Une décision d'un juge est nécessaire.)

Oui

Non

NAP

Commentaires - Le cas échéant, veuillez préciser :

037. Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

	Nombre de demandes d'indemnisation	Nombre de condamnations	Montant total (in €)
Total	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Durée excessive de la procédure	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Non-exécution des décisions de justice	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Arrestation injustifiée	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Condamnation injustifiée	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Autre	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA
	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Le cas échéant, veuillez fournir des renseignements concernant la procédure d'indemnisation et la méthode de calcul du montant de l'indemnisation (par exemple, le tarif journalier pour une arrestation ou une condamnation injustifiée) : Chapter C L.4055/2012 and Articles 1-7 L.4239/2014 provide for the compensation system for the cases brought before administrative, Civil and Criminal courts.

Furthermore, according to Criminal Procedure Court there is a provisional compensation between 8,804 euro and 29,347 euro per day, for the wrongly convicted, which is granted by a relevant judicial decision.

2.2.2. Confiance et satisfaction des citoyens dans leur système de justice

038. Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des professionnels de la justice et des usagers des tribunaux pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ? Si oui, à quelles fréquences et à quels niveaux ?

	Au niveau national	Au niveau des tribunaux
1. Enquêtes auprès des juges	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
2. Enquêtes auprès du personnel des tribunaux	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
3. Enquêtes auprès des procureurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
4. Enquêtes auprès des avocats	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
5. Enquêtes auprès des parties	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
6. Enquêtes auprès d'autres usagers des tribunaux (par exemple jurés, témoins, experts, interprètes, représentants des agences gouvernementales, ONG)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
7. Enquêtes auprès des victimes	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

8. Autre(s) enquête(s) non mentionnée(s)	<input type="checkbox"/> Annuelle	<input type="checkbox"/> Annuelle
	<input type="checkbox"/> Autre type de fréquence	<input type="checkbox"/> Autre type de fréquence
	<input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Ad hoc

Commentaires - Veuillez indiquer les références et les liens vers les enquêtes de satisfaction citées : There are no such surveys

040. Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement du système judiciaire ? (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure)

Oui

Non

Commentaires

041. Si oui veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Autorité compétente pour traiter de la plainte	Existence d'un délai pour cette autorité pour traiter la plainte
Tribunal concerné	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Instance supérieure	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Ministère de la Justice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Conseil supérieur de la magistrature	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

041-1. Si oui, veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Nombre de plaintes	Montant des indemnisations accordées
Tribunal concerné	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Instance supérieure	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Ministère de la Justice	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Conseil supérieur de la magistrature	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si possible, veuillez donner des informations sur l'efficacité de cette procédure de plainte et veuillez indiquer tout commentaire utile : Only specific court formations are competent to deal with such complaints. As far as the Ministry of Justice is concerned, it does not compensate the complainant, but only reimburses, due to the lack of relevant budget of the courts.

3. Organisation des tribunaux

3.1. Tribunaux

3.1.1. Nombre de tribunaux

042. Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques.

	Nombre de tribunaux
42.1 Tribunaux de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	289 [] NA [] NAP
42.2 Tribunaux spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	[X] NA [] NAP
42.3 Tous les tribunaux (implantations géographiques) (ce chiffre inclut les tribunaux de droit commun de 1ère instance, les tribunaux spécialisés de 1ère instance, tous les tribunaux de seconde instance et cours d'appels et toutes les cours suprêmes)	319 [] NA [] NAP

Commentaires

043. Nombre (entités juridiques) de tribunaux spécialisés (ou ordre judiciaire spécifique) de 1ère instance

	Nombre de tribunaux
Total (il doit correspondre au nombre indiqué à la question 42.2)	[X] NA [] NAP
Tribunaux commerciaux (à l'exclusion des tribunaux de faillites)	[] NA [X] NAP
Tribunaux des faillites	[] NA [X] NAP
Tribunaux du travail	[] NA [X] NAP
Tribunaux des affaires familiales	[] NA [X] NAP
Tribunaux des affaires locatives (tribunaux des baux)	[] NA [X] NAP

Tribunaux de l'exécution des sanctions pénales	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé ou la corruption	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux en matière de contentieux de l'Internet	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux administratifs	30 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux militaires	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Autres tribunaux spécialisés de 1ère instance	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autres tribunaux spécialisés de 1ère instance », veuillez donner des précisions :

044. Une réforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée [par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux] ?

Oui

Non

Commentaires - Veuillez préciser :

045. Nombre de tribunaux de 1ère instance (implantations géographiques) compétents pour une affaire concernant :

	Nombre de tribunaux
le recouvrement d'une petite créance	155 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
le licenciement	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
le vol avec violence	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
faillite	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

045-1. Votre définition d'une petite créance est elle similaire à celle fournie dans la Note

explicative ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser votre définition d'une petite créance :

045-2. Veuillez indiquer le montant en € d'une petite créance :

[5 000]

Commentaires

C. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 42, 43 et 45:

Sources : Areios Pagos (Supreme Court), Ministry of Justice, General Commission of the State, Code of Civil procedure

3.2. Personnel des tribunaux

3.2.1. Juges et personnels non-juges



046. Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (si possible au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes permanents effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées.)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de juges professionnels (1 + 2 + 3)	2 874 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Nombre de juges professionnels de première instance	1 720 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Nombre de juges professionnels dans les cours d'appel (2ème instance)	911 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Nombre de juges professionnels dans les cours suprêmes	243 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : There is not a specific reason for the discrepancy of point 3. The number 243 is a result of the subtraction of points 1 and 2 from the total number of professional judges (1+2+3), just as last year.

047. Nombre de présidents de tribunaux (juges professionnels).

Total	Hommes	Femmes
-------	--------	--------

Nombre total de président(e)s de juridictions (1 + 2 + 3)	123 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Nombre de président(e)s de tribunaux de première instance	93 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Nombre de président(e)s de cours d'appel (2ème instance)	28 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Nombre de président(s) de cours suprêmes	2 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

048. Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel (si possible au 31 décembre de l'année de référence):

	Donnée
Donnée brute	[] NA [X] NAP
Donnée en équivalent temps plein	[] NA [X] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à cette question :

048-1. Ces juges professionnels siégeant occasionnellement traitent-ils une partie importante des affaires ?

() Oui Si oui, veuillez apporter des précisions quant aux types d'affaires et une estimation en pourcentage.

.....

() Non

[X] NAP

Commentaires

049. Nombres de juges non professionnels, non rémunérés, percevant, le cas échéant, un simple défraiement (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (y compris les "lay judges" ou juges consulaires ; mais les arbitres ou les jurés sont exclus de cette donnée) :

	Donnée
Donnée brute	[] NA [X] NAP
Donnée en équivalent temps plein	[] NA [X] NAP

Commentaires

049-1. Si de tels juges non professionnels existent en première instance dans votre pays, veuillez préciser pour quels types d'affaires :

	Oui	Non	Echevinage
affaires pénales (infractions graves)	()	()	()
affaires pénales (infractions mineures)	()	()	()
affaires familiales	()	()	()
affaires de droit du travail	()	()	()
affaires de droit social	()	()	()
affaires commerciales	()	()	()
affaires de faillite	()	()	()
autre affaires civiles	()	()	()

NAP

Commentaires - Si autre, veuillez préciser :

050. Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?

Oui

Non

Commentaires

050-1. Si oui, pour quell(s) type(s) d'affaire(s) ?

affaires pénales

affaires autres que pénales

Commentaires

051. Veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence ?

[]

NA

NAP

Commentaires

052. Nombre de personnel non-juge travaillant dans les tribunaux (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	4 179 [] NA [] NAP	1 112 [] NA [] NAP	3 067 [] NA [] NAP
1. Rechtspfleger (ou organes équivalents) chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours.	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2. Personnels non juges chargés d'assister les juges à l'instar des greffiers (préparation des dossiers, assistance à l'audience, tenue des procès verbaux, aide à la préparation de la décision)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des ressources humaines, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Personnels techniques	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
5. Autres personnels non juges	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Si « autres personnels non juges », veuillez préciser :

052-1. Nombre de personnel non-juge par instance (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement occupés)

	Total	Hommes	Femmes
Total de personnel non- juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3)	4 179 [] NA [] NAP	1 112 [] NA [] NAP	3 067 [] NA [] NAP
1. Total de personnel non- juge auprès des tribunaux de première instance	3 330 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Total de personnel non- juge auprès des cours d'appel (2ème instance)	722 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Total de personnel non- juge auprès des cours suprêmes	127 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

053. S'il existe dans votre système judiciaire la fonction de Rechtspfleger (ou organes équivalents), veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :

- pour l'aide judiciaire
- en matière familiale
- pour les ordres de paiement
- pour les affaires liées aux registres (affaires liées au registre foncier et/ou au registre du commerce)
- exécution des affaires civiles
- exécution des affaires pénales
- autres types d'affaires non mentionnés (veuillez préciser en commentaire)
- pour les affaires non contentieuses
- NAP

Commentaires - Veuillez brièvement décrire leur statut et leurs fonctions :

054. Les tribunaux ont-ils délégué certains services relevant de leur responsabilité à un service externe ?

- Oui
- Non

Commentaires

054-1. Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés :

- la maintenance informatique
- la formation du personnel
- la sécurité
- les archives
- le nettoyage
- autres types de services (veuillez préciser) :

Commentaires

C1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 46, 47, 48, 49 et 52

Sources : Hellenic Ministry of Justice

3.3.Ministère public

3.3.1.Procureurs et personnel

055. Nombre de procureurs (au 31 décembre de l'année de référence). Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes permanents effectivement occupés, pour



tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées .

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de procureurs (1 + 2 + 3)	585 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Nombre de procureurs auprès des tribunaux de première instance	375 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Nombre de procureurs auprès des cours d'appel (2ème instance)	188 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Nombre de procureurs auprès des cours suprêmes	22 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

056. Nombre de chefs des ministères publics.

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de chefs de ministères publics (1 + 2 + 3)	83 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Nombre de chefs de ministères publics auprès de tribunaux de première instance	63 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours d'appel (2ème instance)	19 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours suprêmes	1 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus :

057. D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et fonctions :

057-1. Veuillez préciser leur nombre (en équivalent temps plein) :

[]

[X] NA

059. Si oui, est-ce que leur nombre est inclus dans le nombre de procureurs que vous avez indiqué à la question 55 ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

059-1. Les Parquets disposent-ils de procureurs spécifiquement formés en matière de violence domestique et violence sexuelle ? Oui Non

Commentaires

060. Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (sans le nombre de personnels non juges, v. question 52)(répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement pourvus)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public	1 612 [] NA	464 [] NA	1 148 [] NA

Commentaires

C2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 55, 56 et 60

Sources : Ministry of Justice

3.4. Parité hommes/femmes**3.4.1 Dispositions particulières pour faciliter la parité****061-2. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de recrutement :**

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des procureurs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
du personnel non-juge	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des avocats	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des notaires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des agents d'exécution	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

061-3. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de promotion :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

[] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires . Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

3.4.2 Au niveau national

061-4. Disposez-vous, au niveau national, d'une ou de plusieurs enquêtes ou rapports récents concernant, en tout ou partie, la répartition hommes/femmes au sein du système judiciaire concernant :

	Oui	Non
les juges	()	(X)
les procureurs	()	(X)
le personnel non-juge	()	(X)
les avocats	()	(X)
les notaires	()	(X)
les agents d'exécution	()	(X)

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Pouvez-vous nous en préciser les références ou le lien internet pour accéder à ce(s) document(s), ou nous le/les adresser ?

061-5. Existe-t-il un programme national ou un document d'orientation visant à promouvoir l'égalité hommes/femmes dans le système judiciaire ?

() Oui

(X) Non

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Pouvez-vous nous en préciser les références ou indiquer le lien internet pour accéder à ce(s) document(s), ou nous le/les adresser ?

061-6. Existe-il au niveau national une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/une institution spécialement chargée des questions d'égalité hommes/femmes dans le système de justice concernant :

	Oui, veuillez préciser	Non
le recrutement des juges	()	(X)
la promotion des juges	()	(X)
le recrutement des procureurs	()	(X)
la promotion des procureurs	()	(X)
le recrutement du personnel non-juge	()	(X)
la promotion du personnel non-juge	()	(X)

Commentaires - Si cela concerne une autre situation que celle du recrutement ou de la promotion, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires

061-6-1. Veuillez préciser le texte qui met en place cette personne/institution :

(titre, date, nature du texte)

[X] NAP

061-6-2. Veuillez préciser le statut de cette personne/institution :

(par ex. indépendante, rattachée au ministère de la justice, à un Conseil supérieur de la magistrature ou équivalent ou à un organisme interministériel spécialement dédié à l'égalité homme/femme)

[X] NAP

061-6-3. Veuillez préciser si cette personne/institution a une fonction d'information et de consultation ou si ses avis ou décisions ont des conséquences juridiques :

(par ex. bloquer une décision, ouvrir un droit à recours)

3.4.3 Au niveau des tribunaux/des services du ministère public

061-7. Existe-t-il, au niveau des tribunaux ou des services du ministère public une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/institution spécialement chargée de veiller au respect de l'égalité hommes/femmes concernant l'organisation du travail judiciaire :

	Oui	Non
dans les tribunaux (juges)	()	(X)
dans les services du ministère public (procureurs)	()	(X)
pour le personnel non-juge des tribunaux	()	(X)

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et leurs fonctions. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires .

061-8. La féminisation de certaines fonctions - si elle existe dans votre pays – au sein des tribunaux ou des ministère public a-t-elle conduit à des modifications concrètes dans l'organisation du travail dans les domaines suivants :

	Oui	Non
Affectation dans les différents postes	()	(X)
Répartition de la charge de travail	()	(X)
Horaires de travail	()	(X)
Modalités du télé-travail et présence dans les locaux de travail	()	(X)
Remplacement des personnes absentes	()	(X)
Organisation des audiences	()	(X)
Autres	()	(X)

Commentaires - Si « autres », pouvez-vous préciser ? Pouvez-vous également donner des exemples concrets dans les différentes hypothèses évoquées ? Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires.

061-9. Pour améliorer la parité dans l'accès aux différentes professions judiciaires et l'égalité dans la promotion ou dans l'accès aux fonctions de responsabilité, quelles sont, dans votre pays :

les mesures déjà mises en œuvre (veuillez préciser) :

les mesures prévues (veuillez préciser) :

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires

NAP

061-10. Dans le système judiciaire de votre pays (en se basant éventuellement sur des évaluations, études ou rapports officiels), quelles sont les principales causes d'inégalités dans :

les procédures de recrutement (veuillez préciser) :

les procédures de promotion et l'accès aux fonctions de responsabilité (veuillez préciser) :

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires

NAP

061-11. Dans vos tribunaux, une attention particulière est-elle portée à la question de la parité vis-à-vis du public ou des usagers de la justice, notamment :

	Oui, veuillez préciser	Non
les magistrats ou personnel des tribunaux sont plus des hommes ou des femmes selon certains types d'affaires	()	(X)
la composition des audiences collégiales est toujours mixte	()	(X)
il existe des statistiques hommes/femmes concernant les personnes qui saisissent le tribunal/les victimes, les auteurs d'infractions, etc.	()	(X)

Commentaires - si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires .

3.5 Utilisation des technologies informatique dans les tribunaux

3.5.1 Politiques générales en matière de technologie informatique dans le système judiciaire

062-1. Principes de base et modèles utilisés dans la définition des politiques et stratégies relatives aux technologies informatiques

	Organisation
Politiques et stratégies informatiques	<input type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau national par une institution <input checked="" type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau des l'unité/ partie prenante <input type="checkbox"/> autre
TI Gouvernance informatique	<input checked="" type="checkbox"/> gouvernance au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> gouvernance au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> organisées au niveau des l'unité/partie prenante <input type="checkbox"/> autre

Commentaires

065-1. Dans le cas où il existe une structure nationale qui est en charge de la politique et de la gouvernance stratégique concernant la modernisation du système judiciaire (en s'appuyant, notamment, sur l'informatique) quelle est la composition de cette structure ?

personnels administratifs, techniques et scientifiques seulement

équipes mixtes comprenant des personnels judiciaires (juges/procureurs/etc.) et des personnels administratifs/techniques/scientifiques

autres (préciser en commentaire)

Commentaires - (veuillez préciser si d'autres approches de modernisation ont été mises en œuvre)

065-2. Quel est le modèle d'organisation majoritairement retenu pour mener des projets structurels informatiques dans les tribunaux et la gestion des applications (maintenance, évolution) ?

	Conduite des nouveaux projets	Gestion des applications
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> No
Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> No

Autres approches (prestation externe uniquement – préciser en commentaire)	(X) Oui () Non	(X) Oui () No
---	----------------------	---------------------

Commentaires - veuillez apporter des précisions également en cas d' « autres approches » Due to the lack of IT experts in courts by all means (minimum number of employees, absence of IT departments in the majority of courts, low degree of expertise in general IT subjects, etc) and due to the absence of effective organisation schemes in IT court administration, the strategic planning and rollout of the ICT projects is realised by Ministry of Justice.

065-3. Existe-t-il un dispositif de détection et de valorisation des innovations en matière de technologies de l'information issues d'initiatives personnelles et/ou des tribunaux ?

- () Oui
- (X) Non

Commentaires (précisez notamment les projets ayant connu des développements nationaux)

065-4. Avez-vous mesuré l'impact résultant de la mise en œuvre d'une ou de plusieurs des composantes de votre nouveau système d'information ?

- () Oui
- (X) Non

065-4-1. Si oui, avez-vous mesuré l'impact sur (multiples réponses possibles) :

- [] les processus opérationnels
- [] la charge de travail
- [] les ressources humaines
- [] les coûts
- [] autres, veuillez préciser

Commentaires (veuillez donner des exemples d'impact)

3.5.2 Sécurité du système d'information des tribunaux et protection des données à caractère personnel

065-5. Existe-t-il des audits indépendants ou autres mécanismes qui contribuent à la politique globale de sécurité concernant le système d'information judiciaire ?

- () Oui
- (X) Non

Commentaires (précisez notamment si des cadres nationaux de sécurité informatique existent)

065-6. Une législation assure-t-elle la protection des données à caractère personnel traitées par les tribunaux ?

- (X) Oui
- () Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser notamment : l'existence d'autorités spécifiquement en charge de la protection des données à caractère personnel ; l'étendue des droits conférés aux citoyens dans le cadre spécifique des logiciels utilisés par les tribunaux ; l'existence

3.5.3 Bases de données centralisées d'aide à la décision

062-4. Existe-t-il une base de données nationale centralisée des décisions de justice (jurisprudence, etc.) ?

Oui

No

Commentaires

062-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Pour les décisions de 1ère instance	Pour les décisions de 2ème instance	Pour les décisions de 3ème instance	Lien vers la jurisprudence CEDH	Données anonymisées	Base de données de jurisprudence disponible gratuitement en ligne	Ouverture de la base de données de jurisprudence en open data
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Pénale	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Administrative	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input checked="" type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input checked="" type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser : For civil and criminal cases of 3d instance, the database contains decisions only after 2007.

062-6. Existe-t-il un fichier national informatisé centralisant les condamnations pénales?

Oui

Non

Commentaires There is indeed, a computerized national record, but it centralizes only irrevocable criminal convictions.

062-6-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

- Mise en relation avec d'autres fichiers européens de même nature
- Contenu directement consultable par voie informatique par les juges et/ou les procureurs
- Contenu directement consultable à d'autres fins que pénales (matières civiles, administratives)

Commentaires - Veuillez préciser quelle est l'autorité délivrant l'accès

3.5.4 Outils d'assistance à la rédaction

062-7. Existe-t-il des outils d'aide à la rédaction dont le contenu est coordonné au niveau national ? (modèles ou bibliothèques de trames, paragraphes pré-rédigés, etc.)

- Oui
- Non

Commentaires – si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

062-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA

062-8. Existe-t-il des outils de dictée vocale ?

- Oui
- Non

Commentaires

062-8-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

Disponibilité d'outils de dictée simples	Disponibilité d'outils d'enregistrement multiples	Fonction de reconnaissance vocale
--	---	-----------------------------------

Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input checked="" type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input checked="" type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Essai pilote <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input checked="" type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input checked="" type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Essai pilote <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input checked="" type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input checked="" type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Essai pilote <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA

062-9. Existe-t-il un site intranet au sein du système judiciaire pour la diffusion d'information/actualités ?

Taux de disponibilité :

- 100% - accessible à l'ensemble de l'appareil judiciaire
- 50-99% - accessible à la plupart des juges/procureurs dans toutes les instances
- 10-49% - dans certains tribunaux seulement
- 1-9% - dans un seul tribunal
- 0% (NAP) - Pas d'accès

NA

Commentaires

3.5.5 Technologies utilisées pour l'administration des tribunaux et la gestion des affaires

063-1. Existe-t-il un système de gestion informatisée des procédures judiciaires (CMS) ? (logiciel utilisé pour l'enregistrement des procédures judiciaires et leur gestion)

(X) Oui

() Non

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

063-1-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	État d'avancement d'une affaire en ligne	Base de données centralisée ou interopérable	Dispositifs intégrés d'alertes préventives (pour une gestion dynamique des affaires)	Degré d'intégration/co nnection d'un CMS avec un outil statistique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> accessible aux parties <input type="checkbox"/> publication de la décision en ligne <input checked="" type="checkbox"/> les deux <input type="checkbox"/> non accessible <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> accessible aux parties <input type="checkbox"/> publication de la décision en ligne <input checked="" type="checkbox"/> les deux <input type="checkbox"/> non accessible <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> accessible aux parties <input type="checkbox"/> publication de la décision en ligne <input checked="" type="checkbox"/> les deux <input type="checkbox"/> non accessible <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

063-2. Registres informatisés gérés par des tribunaux

Taux de déploiement	Données consolidées au niveau national	Service disponible en ligne	Module statistique intégré ou connecté
---------------------	--	-----------------------------	--

Registre foncier	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Registre relatif aux entreprises	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires – si d’autres matières sont concernées, veuillez préciser

063-6. Systèmes informatisés de gestion budgétaire et financière des tribunaux

	Taux de déploiement de l’outil	Données consolidées au niveau national	Système communiquant avec d’autres ministères (des finances notamment)
Gestion budgétaire et financière des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Gestion des frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autres (préciser en commentaires)	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

063-7. Outils de mesure de la charge de travail des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur (Outil permettant de quantifier l’activité des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur – par exemple le nombre de dossiers traités)

Oui

Non

Commentaires

063-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement des outils	Données utilisées pour un pilotage au niveau national	Données utilisées pour un pilotage au niveau local	Outil intégré dans le CMS
Pour les juges	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour les procureurs	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour le personnel non-juge/ non-procureur	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

3.5.6 Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux, les professionnels et/ou les justiciables

064-2. Existe-t-il une possibilité de saisir des tribunaux par voie électronique ? (possibilité d'introduire une affaire par voie électronique, par exemple un courrier électronique ou un formulaire sur un site internet)

Oui

Non

Commentaires

064-2-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité	Saisine papier obligatoire en parallèle	Cadre législatif spécifique autorisant la saisine	Outil intégré/connecté dans le CMS
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
-----------------------	---	--	--	--

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

064-3. Est-il possible de solliciter l'aide judiciaire par voie électronique ?

Oui

Non

Commentaires

064-3-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Solliciter l'aide judiciaire par voie électronique
Taux de disponibilité	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
Formalisation de la demande par voie papier obligatoire en parallèle	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Cadre législatif spécifique encadrant les demandes d'attribution d'aide judiciaire par voie électronique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
L'octroi de l'aide judiciaire est également électronique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Information disponible dans le CMS	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

064-4. Est-il possible de transmettre des convocations à un rendez-vous judiciaire ou à une audience par voie électronique ? (un rendez-vous judiciaire désigne des phases préalables à une audience judiciaire, notamment en vue de médiation ou de conciliation)

Oui

Non

Commentaires

064-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Convocations générées par le CMS	Convocation papier obligatoire en parallèle	Consentement de l'utilisateur pour être avisé par voie électronique	Modalités (si autres préciser en commentaires)	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	[X]	[X]	[]	[] SMS [] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[]
Pénale	[X]	[X]	[]	[] SMS [] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[]
Administrative	[]	[]	[]	[] SMS [] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[]

Commentaires

064-6. Existe-t-il des possibilités de communication électronique entre les tribunaux et les avocats et/ou les parties ? (envoi de fichiers électroniques et de données concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

Communication entre le tribunal et les avocats représentant les parties

- (X) Oui
() Non

Communication entre le tribunal et les parties non représentées par un avocat

- () Oui
(X) Non

Commentaires

064-6-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement de l'outil	Phases du procès concernées	Modalités (si différentes selon les phases du procès ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui

Commentaires

064-7. Modalités de communication électronique utilisées par des professionnels autres que les avocats (envoi de données électroniques concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

	Taux de déploiement de l'outil	Modalités (si différentes selon les actes ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique
Agents chargés de l'exécution des décisions de justice (tels que définis dans les Q169 et suivantes)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui
Notaires (tels que définis dans les Q192 et suivantes)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui
Experts (tels que définis dans les Q202 et suivantes)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui
Services de police judiciaire	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui

Commentaires

064-9. Existe-t-il des systèmes de traitement en ligne de contentieux spécialisés ? (contentieux de faible valeur, créances non contestées, phases préparatoires à la résolution d'un conflit familial, etc - veuillez préciser en commentaire)

() Oui

(X) Non

Commentaire : Veuillez décrire le système existant.

064-10. Vidéoconférence entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers (concerne l'utilisation de dispositifs audiovisuels dans le cadre de procédures judiciaires tels que pour l'audition de parties, etc.).

() Oui

(X) Non

Commentaires

064-10-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes et de décrire en commentaires de cette rubrique les cas d'usage concrets de la vidéoconférence et les bénéfices attendus (par

exemple, utilisation de ce dispositif afin de réduire le nombre de transferts de détenus vers le tribunal) :

	Taux de déploiement	Phase de procédure	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires

064-11. Enregistrement d'auditions ou de débats (enregistrement sonore ou audiovisuel en phase d'instruction et/ou de jugement)

Oui

Non

Commentaires

064-11-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	Type d'enregistrement	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input checked="" type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
-----------------------	---	--	--

064-12. La preuve électronique est-elle admissible ?

	Admissibilité de la preuve électronique	Cadre législatif
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> De droit commun seulement <input type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement

Commentaires

3.6. Performance et évaluation

3.6.1. Politiques nationales déclinées dans les tribunaux / les services du ministère public

066. Existe-t-il des normes de qualité définies pour le système judiciaire au niveau national (existe-t-il un système de qualité et/ou une politique de qualité de la justice) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

067. Existe-t-il des personnels spécialisés responsables de la mise en œuvre de ces normes de qualité élaborées au niveau national?

	Oui / Non
dans les tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

dans les services du ministère public

Oui

Non

Commentaires

3.6.2.Objectifs de performance et de qualité au niveau des tribunaux / des services du ministère public

077. Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

Oui

Non

Commentaires

078. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les tribunaux :

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des juges et des personnels des tribunaux

satisfaction du personnel des tribunaux

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)

coûts des procédures judiciaires

nombre de recours

taux de recours

clearance rate

disposition time

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

077-1. Concernant l'activité des services du ministère public, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

Oui

Non

Commentaires

078-1. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les services du ministère public:

nombre de nouvelles affaires

- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les ministères publics)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des tribunaux basé principalement sur les indicateurs définis?

- Oui
- Non

Commentaires

073-0. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser :

073-1. Cette évaluation de l'activité du tribunal est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein de ce tribunal ?

- Oui
- Non

Commentaires

073-2. Si oui, quelles mesures sont prises?

- Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
- Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
- Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073-3. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des services du ministère

public basé principalement sur les indicateurs définis?

Oui

Non

Commentaires

073-4. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser :

073-5. Cette évaluation de l'activité des services du ministère public est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein des services du ministère public ?

Oui

Non

Commentaires

073-6. Si oui, quelles mesures sont prises?

Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance

Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)

Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

079. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des tribunaux (réponses multiples possible) :

Conseil Supérieur de la Magistrature

Ministère de la Justice

Organe d'inspection

Cour Suprême

Organe d'audit extérieur

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

079-1. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des services du ministère public (réponses multiples possible) :

Conseil supérieur des procureurs

Ministère de la Justice

Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique

Procureur général /Procureur de la République

Organe d'audit extérieur

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires The Courts Inspection

3.6.3.Mesure de l'activité des tribunaux / des services du ministère public



070. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des tribunaux (performance et qualité) :

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des juges et des personnels des tribunaux

satisfaction du personnel des tribunaux

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)

coûts des procédures judiciaires

nombre de recours

taux de recours

clearance rate

disposition time

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

070-1. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des services du ministère public (performance et qualité) :

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des procureurs et des personnels des ministères publics

satisfaction du personnel des services du ministère public

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par le ministère public)

coûts des procédures judiciaires

clearance rate

disposition time

pourcentage de condamnations et d'acquittements

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

071. Existe-t-il un mécanisme permettant de suivre le nombre d'affaires pendantes et les affaires qui ne sont pas traitées dans un délai raisonnable (arriéré):

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative

Commentaires

072. Existe-t-il un mécanisme permettant de surveiller les temps morts durant les procédures judiciaires ?

	Oui (Si oui, veuillez préciser)	Non
dans les tribunaux	()	(X)
dans les services du ministère public	()	(X)

Commentaires There is a monitoring system regarding the length of the judicial procedure, but it does not include such kind of information.

3.6.4. Information sur l'activité des tribunaux / des services du ministère public

080. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux ?

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :
- Non

Commentaires Ministry of Justice, Transparency and Human Rights (Mesogeion Avenue 96, 11527, Athens)

080-1. Est-ce que cette institution publie sur internet des statistiques sur le fonctionnement de chaque tribunal:

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

Commentaires www.ministryofjustice.gr

080-2. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des services du ministère public?

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :
- Non

Commentaires Ministry of Justice, Transparency and Human Rights (Mesogeion Avenue 96, 11527, Athens)

080-3. Est-ce que cette institution publie sur internet des statistiques sur le fonctionnement de chaque service du ministère public?

- Oui, sur internet

Non, seulement en interne (sur un site intranet)

Non

Commentaires

081. Les tribunaux individuels doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple le nombre d'affaires terminées, d'affaires pendantes, le nombre de juges et de personnels administratifs, les objectifs à atteindre et un bilan d'évaluation) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-1. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

Internet

Intranet

Diffusion papier

Commentaires

081-2. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires Every 3 months

081-3. Les services du ministère public doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple des données sur le nombre d'affaires entrantes, le nombre de décisions, le nombre de procureurs et de personnel administratif, des objectives et une évaluation de l'activité)?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-4. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

Internet

Intranet

Diffusion papier

Commentaires

081-5. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

3.6.5 Administration des tribunaux

082. Existe-t-il une structure ou des processus de concertation entre le ministère public et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes, choix des modes simplifiés de poursuites....) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : The plenary Administrative session of each Court specifies the Number of hearings and the Number of cases per hearing.

082-1. Existe-t-il en général une structure ou des processus de concertation entre les avocats et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions en matière non pénale (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes).

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

3.6.6 Performance et évaluation des juges et des procureurs

083. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque juge (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

Oui

Non

Commentaires Every judge is charged each year with a specific number of cases to carry out, stipulated by an internal Regulation.

083-1. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque juge :

Pouvoir exécutif (par exemple ministère de la Justice)

Pouvoir législatif

Pouvoir judiciaire (par exemple le Conseil supérieur de la magistrature, la Cour suprême)

Président de la juridiction

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

114. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du juge ?

Oui

Non

Commentaires

114-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

083-2. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque procureur (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

- Oui
- Non

Commentaires

083-3. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque procureur :

- Pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la Justice)
- Procureur général /Procureur de la République
- Conseil supérieur des procureurs
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

120. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du procureur ?

- Oui
- Non

Commentaires

120-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires

C4. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :

Sources : Office of the Public Prosecutor to the Supreme Court, Ministry of Justice
--

4.1.Principes

4.1.1.Principes du procès équitable

084. Pourcentage de jugements par défaut de première instance en matière pénale (affaires dans lesquelles le suspect n'est ni présent ni représenté par un avocat durant l'audience) ?

[]

[X] NA

[] NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la méthode de calcul utilisée :

085. Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Veuillez brièvement préciser:

085-1. Ratio entre le nombre total de procédures de récusations initiées et le nombre de récusations qui ont abouti (au cours de l'année de référence) :

[]

[X] NA

Commentaires

086. Existe-t-il dans votre pays un système de suivi des violations relatives à l'article 6 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ?

[] Pour les procédures civiles (non-exécution)

[X] Pour les procédures civiles (durée)

[X] Pour les procédures pénales (durée)

[] NAP

Commentaires - Veuillez préciser quelles sont les modalités de ce dispositif de suivi (information sur les violations constatées par la Cour Européenne des droits de l'Homme au niveau de l'Etat/au niveau des tribunaux ; mise en place de dispositifs internes pour prévenir d'autres violations (similaires) et s'il permet de mesurer une évolution des violations constatées):

086-1. Existe-t-il dans votre pays une possibilité de réexamen de l'affaire après un constat de violation par la Cour Européenne des droits de l'Homme ?

(X) Oui

() Non

[] NAP

Commentaires

D1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions dans ce chapitre.

Sources : Public Prosecutor's Office to the Supreme Court, General Commission of the State, Council of State, Legal Council of the

4.2. Durée des procédures

4.2.1. Informations générales

087. Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative
- Il n'y a pas de procédure spécifique pour les affaires urgentes

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088. Existe-t-il des procédures simplifiées :

- en matière civile (petits litiges)
- en matière pénale (infractions mineures)
- en matière administrative
- Il n'y a pas de procédure simplifiée

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088-1. Pour ces procédures simplifiées, les juges peuvent-ils rendre des jugements par oral, accompagnés du dispositif écrit, et sans la motivation complète du jugement ?

- affaires civiles
- affaires pénales
- affaires administratives

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

089. Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais accordés aux avocats pour soumettre leurs conclusions et des dates d'audience) ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

4.2.2. Gestion des flux d'affaires – première instance

091. Tribunaux de 1ère instance : nombre total d'affaires "autres que pénales"

	Affaires pendants au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1 ^{ère} instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	252 811 [] NA [] NAP	213 468 [] NA [] NAP	184 131 [] NA [] NAP	282 148 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.3. Autres affaires non contentieuses	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

3. Affaires administratives	200 803 [] NA [] NAP	60 320 [] NA [] NAP	98 633 [] NA [] NAP	162 490 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Autres affaires	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires -

092. Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez indiquer les catégories incluses :

. N/A

093. Si "autres affaires", veuillez indiquer les catégories incluses :

. N/A

094. Tribunaux de 1ère instance : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	[X] NA [] NAP	468 760 [] NA [] NAP	276 714 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Infractions graves	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Infractions mineures	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Autres affaires	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. To give a brief overview of the national criminal procedure, criminal cases are filed for admission in the Public Prosecutor's Office, where they are further investigated. If a prosecution is initiated, the cases are discussed in court. The Court of First Instance or the Court of Appeal discusses and issues a judgment on each case brought before the court. The decision can then either postpone the case (whereby the case is forwarded to the competent Prosecutor's Office for

further processing), or convict/ acquit the defendants. When the case is forwarded to the competent Prosecutor's Office (after a postponement), it is uncertain if and when it will go back to the court for discussion. Criminal cases cannot be tracked down throughout the different stages of the criminal procedure at present. With the Integrated Civil and Criminal Court Case Management System (SDDY-PP)- Phase A', which was completed in March 2019 for 41 courts of the State, an integrated information system is implemented, which includes individual applications (subsystems) to support the operational functioning of the units of all levels of the courts involved in the flow of every case (criminal and civil), allowing the extraction of the relevant data.

4.2.3. Gestion des flux d'affaires – seconde instance



097. Tribunaux de 2ème instance (appel) : Nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	38 983 [] NA [] NAP	22 431 [] NA [] NAP	21 767 [] NA [] NAP	39 492 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2.3. Autres affaires non contentieuses	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Affaires administratives	36 360 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	19 066 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	21 786 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	33 640 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autres affaires	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser.

098. Tribunaux de 2ème instance (appel) : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	56 796 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	33 082 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Infractions graves	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Infractions mineures	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Autres affaires	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. To give a brief overview of the national criminal procedure, criminal cases are filed for admission in the Public Prosecutor's Office, where they are further investigated. If a prosecution is initiated, the cases are discussed in court. The Court of First Instance or the Court of Appeal discusses and issues a judgment on each case brought before the court. The decision can then either postpone the case (whereby the case is forwarded to the competent Prosecutor's Office for further processing), or convict/ acquit the defendants. When the case is forwarded to the competent Prosecutor's Office (after a postponement), it is uncertain if and when it will go back to the court for discussion. Criminal cases cannot be tracked down throughout the different stages of the criminal procedure at present. With the Integrated Civil and Criminal Court Case Management System (SDDY-PP)- Phase A', which was completed in March 2019 for 41 courts of the State, an integrated information system is implemented, which includes individual applications (subsystems) to support the operational functioning of the units of all levels of the courts involved in the flow of every case (criminal and civil), allowing the extraction of the relevant data.

4.2.4. Gestion des flux d'affaires – Cour suprême



099. Cour suprême : nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	15 597 [] NA [] NAP	5 969 [] NA [] NAP	6 102 [] NA [] NAP	15 475 [] NA [] NAP	8 586 [] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	1 904 [] NA [] NAP	2 324 [] NA [] NAP	2 216 [] NA [] NAP	2 012 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

3. Affaires administratives	13 693 [] NA [] NAP	3 645 [] NA [] NAP	3 886 [] NA [] NAP	13 463 [] NA [] NAP	8 586 [] NA [] NAP
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. “the discrepancy between the number of the resolved cases of 2017 and of 2018 for administrative law cases is due to the combination of the following factors:

- in 2018 a number of difficult cases, that had to do with the system of social insurance, was about to be completed
- lawyers become familiar with the filters regarding the cassation and its strict prerequisites, which lead to less rejections of cases as inadmissible and subsequently to a higher number of cases being discussed as far as their real facts are concerned.
- for the abovementioned reason the fast procedure provided for by the relevant code of procedure is not so often implemented
- there are still vacant places of councillors of state, i.e. of the highest rank.”

099-1. Existe-t-il une procédure d'irrecevabilité manifeste au niveau de la Cour suprême?

(X) Oui

() Non

Commentaires

099-1-1. Si oui, veuillez indiquer le nombre :

d'affaires reçues par la Cour suprême ? [274]

d'affaires classées par cette procédure ? [0]

Commentaires The number 274 corresponds only to cases received by the Council of State (Supreme Administrative Court). For the cases closed by the Council of State, those data are not available. For Areios Pagos the data are N/A.

100. Cour suprême: nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	481 [] NA [] NAP	1 612 [] NA [] NAP	2 237 [] NA [] NAP	35 [] NA [] NAP	8 [] NA [] NAP
1. Infractions graves	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Infractions mineures	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Autres affaires	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser.

4.2.5. Gestion des flux d'affaires et durées – affaires spécifiques



101. Nombre d'affaires de divorce contentieux, licenciement, faillite, vol avec violence, homicide volontaire, relatives aux demandeurs d'asile et relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.
Divorce contentieux	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Licenciement	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Faillite	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Vol avec violence	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Homicide volontaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Affaires relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	725 [] NA [] NAP	861 [] NA [] NAP	708 [] NA [] NAP	878 [] NA [] NAP
Affaires relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	11 595 [] NA [] NAP	1 281 [] NA [] NAP	7 746 [] NA [] NAP	5 130 [] NA [] NAP

Commentaires

101-1. Pouvez-vous décrire succinctement le dispositif de votre pays traitant des recours juridictionnels relatifs aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951) et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers :

. Participation of judges in the Independent Appeal Committees. These Committees, currently composed of three members, are competent for examining appeals against decisions of the Asylum Service rejecting a request for international protection. The President as well as one of the members is a judge of the administrative courts. The total number of the above Committees is twenty and they are required to fulfill judicial duties, ensuring the effective remedy provided by the article 46 of the Directive 2013/32, although they do not constitute courts under the Greek constitution (dec. of the Council of State no.1237/2017).

A petition for judicial review (annulment) against decisions of the independent Appeal Committees is allowed within a period of 60 days after the day of their performance (art. 64 L. 4375/2016 & art. 46 PD 18/1989). The relevant decisions on the petition for judicial review (annulment) of the Administrative Court of Appeal are subject to appeal before the Council of State. Third country nationals or stateless persons that do not have legal residence permit in Greece, are being referred to the competent police authority for the provided by the law procedures of expulsion, return or readmission. Against the relevant administrative act a petition for judicial review (annulment) is permitted to be submitted to the competent Administrative Court of First Instance within a period of 60 days after the day of those acts' performance. The relevant decisions of the Administrative Court of First Instance are subject to appeal before the Council of State.

According to article 46 par. 5 L.4375/2016, the decision that orders the detention of a person that has applied for international protection as well as any other decision that extends the period of this detention is forwarded to the competent President of First Instance Court who considers the legality of the measure imposed. During this procedure the President of First Instance Court must hear the applicant concerned or his lawyer. According to article 30 L. 3907/2011 in combination with art. 14 L.4375/2016 third country nationals or stateless persons whose application for international protection has been rejected or who do not fall within the legal provisions granting international protection or any other form of protection are referred to the competent police authority for the procedures of their return. Until the completion of the procedure of their removal, they may be placed, by a decision, under administrative detention. Against this decision the concerned persons have the right to object before the competent President of the Administrative court of First Instance. The legitimacy of any decision, in addition to the original, that extends the detention is examined ex officio by the President of the competent Administrative Court of First Instance.

he international protection applicants that are under administrative detention as well as the persons their application has been rejected, are entitled to legal aid when lodging objections against the decision for their detention (detention order) or when submitting an appeal before the Independent Appeal Committees or later on a petition for judicial review (annulment).

102. Durée moyenne des procédures, en jours (à partir de la date de saisine du tribunal). La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du recours jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'exécution.

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	Durée moyenne en 1ère instance (en jours)	Durée moyenne en 2ème instance (en jours)	Durée moyenne en 3ème instance (en jours)	Durée moyenne de la procédure complète (en jours)	% d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans, pour toutes les instances
Affaires civiles et commerciales contentieuses	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Divorce contentieux	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Licenciement	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Faillite	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Vol avec violence	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Homicide volontaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

103. Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux) :

. Divorce cases are resolved under the special procedure, as described in the Code of Civil Procedure (art. 592 and following).

Namely, the procedure in the special court panels is faster and simplified compared to the ordinary civil procedure.

104. Comment est calculée la durée moyenne des procédures pour les six catégories d'affaires de la question 102? Veuillez décrire la méthode de calcul.

. There is not a consistent system for calculating the length of proceedings as a whole.

4.2.6. Gestion des flux d'affaires – ministère public



105. Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles) :

diriger ou superviser l'enquête policière

mener des enquêtes

quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes

porter une accusation

soumettre l'affaire au tribunal

proposer une peine au juge

faire appel

superviser la procédure d'exécution

classer l'affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge (observer la cohérence avec la question 36 !)

clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge

autres attributions significatives (veuillez préciser) :Public prosecutors can adopt temporary measures with regard to cases which concern the possession of real estate, when one of the litigants is the State or a public corporation or a municipality. Besides, they ensure the supervision and the control of correctional facilities.

Commentaires

106. Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires suivantes :

affaire civiles

affaires administratives

affaires de faillite

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Public prosecutors have a limited role in cases of non-contentious jurisdiction - juvenilles. Furthermore, they have competence in respect of civil cases at the Supreme Court.

107. La gestion des affaires par le procureur : nombre total des affaires penales en première instance

	Reçues par le procureur au cours de l'année de référence	Classées sans suite par le procureur (v. 108 ci-dessous) au cours de l'année de référence	Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	Portées devant les tribunaux
Nombre total d'affaires pénales traitées en première instance par le procureur	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

107-1. Si la procédure du plaider coupable existe, combien d'affaires ont été portées par le procureur devant les tribunaux par le biais de cette procédure?

	Nombre de procédures du plaider coupable
Total	[X] NA [] NAP
Avant que l'affaire ne soit portée devant les tribunaux	[X] NA [] NAP
Pendant la procédure judiciaire	[X] NA [] NAP

Commentaires

108. Nombre total des affaires classées sans suite par le procureur.

	Nombre d'affaires
Nombre total des affaires classées sans suite par le procureur (1 + 2 + 3 + 4)	[X] NA [] NAP
1. Classées sans suite par le procureur parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié	[X] NA [] NAP
2. Classées sans suite par le procureur en raison d'une impossibilité de fait ou de droit	[X] NA [] NAP
3. Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	[X] NA [] NAP
4. Autre	[X] NA [] NAP

Commentaires

109. Est-ce que ces données incluent le contentieux routier ?

- () Oui
(X) Non

D2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 91, 94, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 107, 107-1 et 108.

Sources : Ministry of Justice, General Commission of the State, Council of State, Supreme Court (Areios Pagos), General Prosecutor's Office to the Supreme Court

5.Carrière des juges et procureurs

5.1.Recrutement et promotion

5.1.1.Recrutement et promotion des juges

110. Comment les juges sont-ils recrutés ?

[X] principalement par concours (concours ouvert)

[] principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience professionnelle dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

[] une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

[] autre (veuillez préciser) :

Commentaires

111. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement. Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

[] une instance composée seulement de juges

[] une instance composée seulement de non juges

[X] une instance composée de juges et de non juges

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des juges. S'il existe plusieurs instances impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

112. La même instance (Q.111) est-elle compétente pour la promotion des juges ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

113. En quoi consiste la procédure de promotion des juges: (plusieurs réponses possibles)

[] Concours / Examen

[X] Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)

[] Absence de procédure spécifique

Commentaires - Veuillez préciser comment se déroule la promotion des juges (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un

examen):

113-1. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un juge? (plusieurs réponses possibles)

- Les années d'expérience
- Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)
- La performance (quantitative)
- Les résultats d'évaluations
- Les critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)
- Autre(s)
- Aucun critère

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»):

5.1.2. Statuts, recrutement et promotion des procureurs

115. Le ministère public est-il :

- statutairement indépendant
- sous l'autorité du ministre de la Justice ou une autre autorité centrale
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires - Le cas échéant, veuillez préciser les garanties objectives de cette indépendance (mutation, nomination...).

115-1. La loi, ou une autre réglementation, empêche-t-elle les instructions spécifiques de poursuivre ou de ne pas poursuivre qui seraient adressées à un procureur ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

116. Comment sont recrutés les procureurs ?

- principalement par concours (concours ouvert)
- principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)
- une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

117. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement. Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de procureurs
- une instance composée seulement de non procureurs
- une instance composée de procureurs et de non procureurs

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des procureurs. S'il y a plusieurs autorités impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

118. La même instance (Q 117) est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

Oui

Non, quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs ? The Supreme Judicial Council is formally responsible for the promotion of public prosecutors.

Commentaires

119. En quoi consiste la procédure de promotion des procureurs: (plusieurs réponses possibles)

Concours / Examen

Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)

Absence de procédure spécifique

Commentaires - Veuillez préciser comment se déroule la promotion des procureurs (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) :

119-2. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un procureur?

Les années d'expérience

Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)

La performance (quantitative)

Les résultats d'évaluations

Les critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)

Autre(s)

Aucun critère

Commentaires - Veuillez préciser tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»):

5.1.3. Mandat et retraite des juges et procureurs

121. Le mandat des juges est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire : 65 and 67 for the Supreme Judges

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (ex: la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser : The exceptions are dismissal as a disciplinary sanction, dismissal after an irrevocable conviction, dismissal for incapacity due to illness or for professional incompetence.

121-1. Un juge peut-il être transféré dans une autre juridiction sans son consentement :

Pour des raisons disciplinaires

Pour des raisons organisationnelles

Pour d'autres raisons (veuillez préciser les modalités et garanties) :

Non

Commentaires

122. Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges (par exemple avant d'être nommé à vie) ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :10 months

Non

Commentaires

123. Le mandat des procureurs est-il à durée indéterminée (à savoir « à vie » = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :65 and 67 for the Supreme Prosecutors

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

124. Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :10 months

Non

Commentaires

125. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges (v. question 121), quelle est la durée du mandat (en années)? Est-il renouvelable ?

[]

NA

NAP

Commentaires There is no fixed mandate for judges/prosecutors since they are appointed for undetermined period (until their retirement)

125-1. Est-il renouvelable ?

Oui

Non

NAP

Commentaires

126. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les procureurs (v. question 123), quelle est la durée du mandat (en années)?

[]

NA

NAP

Commentaires There is no fixed mandate for judges/prosecutors since they are appointed for undetermined period (until their retirement)

126-1. Est-il renouvelable ?

Oui

Non

E1. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :

Sources : Public Prosecutor's Office to the Supreme Court, Council of State, Supreme Court, Ministry of Justice

5.2. Formation**5.2.1. Formation des juges****127. Types de formations proposées des juges :**

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale (par exemple fréquentation d'une école de la magistrature, stage dans un tribunal)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue générale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

128. Fréquence de la formation continue des juges :

	Fréquence de la formation
Formation continue générale	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges :

5.2.2. Formation des procureurs

129. Types de formations proposées aux procureurs :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue générale	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue à l'éthique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non

Commentaires

130. Fréquence de la formation continue des procureurs :

Fréquence de la formation continue

Formation continue générale	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs :

131. Disposez-vous d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation des juges et des procureurs?

	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
Une institution pour les juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une institution pour les procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une institution commune pour juges et procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires

131-0. Si oui, quel est le budget de cette (ces) institution(s)?

	Budget de l'institution pour l'année de référence, en €
Une institution pour les juges	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Une institution pour les procureurs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Une institution commune pour les juges et procureurs

2 957 470

NA

NAP

Commentaires The increase was due to the fact that students (judges and prosecutors) were more in 2018, than in 2017.

131-1. S'il n'y a pas de formation initiale obligatoire des juges et/ou des procureurs dans de telles institutions, pouvez-vous brièvement préciser comment ces juges et/ou procureurs sont formés ?

. Initial training of judges and prosecutors is compulsory, as described in questions 129 and 131

131-2. Nombre de formation continue (en jours) organisées par l'institution de formation judiciaire à l'intention des juges, des procureurs, du personnel non-juge et du personnel non-procureur

	Nombre de formation continue organisée, en jours (sans e-learning)	Formations en ligne disponibles tout au long de l'année de référence (e-learning)
Total	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Seulement pour les juges	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Seulement pour les procureurs	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Seulement pour le personnel non-juge	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Seulement pour le personnel non-procureur	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autres formations communes	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires :

E2. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :

Sources : National School of Judges,
Ministry of Justice

5.3.Exercice de la profession

5.3.1.Salaires et avantages des juges et procureurs



132. Salaires des juges et des procureurs au 31 décembre de l'année de référence:

	Salaire annuel brut, en €	Salaire annuel net, en €	Salaire annuel brut en monnaie nationale	Salaire annuel net en monnaie nationale
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	31 710 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	22 795 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	31 710 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	22 795 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, non pas le salaire du président de la cour)	87 247 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	49 749 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	87 247 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	49 749 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Procureur au début de sa carrière	31 710 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	22 795 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	31 710 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	22 795 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un procureur de ce niveau, non pas le salaire du Procureur Général).	87 247 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	49 749 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	87 247 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	49 749 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

133. Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants ?

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Retraite spécifique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Logement de fonction	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autre avantage financier	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

134. Si « autre avantage financier », veuillez préciser :

NAP

135. Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes ?

Rémunéré	Non rémunéré

Enseignement	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Recherche et publication	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non
Arbitrage	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Consultant	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction culturelle	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction politique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Médiateur	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Autre fonction	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser.

137. Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Recherche et publication	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non
Arbitrage	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Consultant	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction culturelle	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction politique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Médiateur	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre fonction	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser :

139. Prime de productivité : les juges ont-ils droit à des primes en fonction du respect d'objectifs quantitatifs en rapport avec les affaires terminées (par exemple nombre d'affaires terminées pour une période donnée) ?

() Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser les conditions et éventuellement les montants:

5.3.2 Institution/organe d'éthique

138. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des juges (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les juges, etc.) ?

Oui

Non

Commentaires

138-1. Si oui, quelle est la composition de cet institution/organe ?

juges uniquement

juges et représentants d'autres professions juridiques

autre, veuillez préciser :

Commentaires

138-2. Les avis de cet institution/organe sont-ils accessibles au public?

Oui

Non

NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.

NAP

138-3. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des procureurs (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les procureurs, etc.) ?

Oui

Non

Commentaires

138-4. Si oui, quelle est la composition de cet institution/organe ?

procureurs uniquement

procureurs et représentants d'autres professions juridiques

autre, veuillez préciser :

Commentaires

138-5. Les avis de cet institution/organe sont-ils accessibles au public?

Oui

Non

NAP

5.4. Procédures disciplinaires

5.4.1. Autorités responsables des procédures disciplinaires et des sanctions



140. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les juges (plusieurs options possibles) ?

- Justiciables
- Tribunal concerné ou supérieur hiérarchique
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) : Minister of Justice
- Autre (veuillez préciser) :
- Ceci n'est pas possible

Commentaires

141. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les procureurs (plusieurs options possibles) :

- Citoyens
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur Général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) : Minister of Justice
- Autre (veuillez préciser) : President of the Supreme Court
- Ceci n'est pas possible

Commentaires

142. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges ? (plusieurs options possibles)

- Tribunal
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)

- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

143. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des procureurs ? (plusieurs options possibles)

- Cour Suprême
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur Général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

5.4.2. Nombre de procédures disciplinaires et de sanctions



144. Nombre de procédures disciplinaires intentées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	110 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	32 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	49 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	14 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

145. Nombre de sanctions prononcées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des

procureurs :

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 10)	46 [] NA [] NAP	12 [] NA [] NAP
1. Réprimande	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Suspension	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	13 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Amende	30 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP
5. Diminution de salaire temporaire	1 [] NA [] NAP	7 [] NA [] NAP
6. Rétrogradation de poste	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
7. Mutation géographique dans un autre tribunal	1 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
8. Démission	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
9. Autre	1 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
10. Révocation	[X] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez en préciser les raisons.

E3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 144 et 145 :

Sources : Ministry of Justice
General Commission of the State

6. Avocats

6.1. Profession d'avocat

6.1.1. Statuts de la profession d'avocat

146. Nombre d'avocats exerçant dans votre pays :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'avocats	42 949 [] NA	[X] NA	[X] NA

Commentaires The number is indicative and constantly changing, in the absence of restrictions on the number of positions.
Source: Plenary Session of the Presidents of Hellenic Bar Associations

147. Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter de clients en justice ?

Oui ()

Non (X)

Commentaires

148. Nombre de conseillers juridiques qui ne peuvent pas représenter de clients en justice :

[]

[] NA

[X] NAP

Commentaires All lawyers can be legal advisors therefore they have the right to represent their clients in court.

149. Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice (plusieurs options sont possibles) pour les :

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Affaires civiles	[X]	[X]	[X]
Affaires de licenciement	[X]	[X]	[X]
Affaires pénales - Défendeur	[X]	[X]	[X]
Affaires pénales - Victime	[X]	[X]	[X]
Affaires administratives	[X]	[X]	[X]

[] NAP

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu du monopole des avocats :

149-0. En cas d'absence de monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients au tribunal :

Première instance	Seconde instance	Cour suprême
-------------------	------------------	--------------

Organisme de la société civile	() Oui () Non	() Oui () Non	() Oui () Non
Membre de la famille	() Oui () Non	() Oui () Non	() Oui () Non
Personne concernée elle-même	() Oui () Non	() Oui () Non	() Oui () Non
Syndicat	() Oui () Non	() Oui () Non	() Oui () Non
Autres	() Oui () Non	() Oui () Non	() Oui () Non

Commentaires - Si « autres », veuillez préciser. De plus, veuillez préciser pour les catégories mentionnées quels sont les types d'affaires concernés par cette/ces représentation(s) : NAP

149-1. Outre les fonctions de représentation en justice et de conseil juridique, un avocat peut-il exercer d'autres activités ?

- Activité notariale
- Arbitrage/médiation
- Mandataire
- Syndic de copropriété
- Agent immobilier
- Autres (veuillez préciser) :

Commentaires "other law activities": research of the books of mortgage offices and land registers along with the preparation of the relevant documents of property titles

149-2. Quelles sont les statuts de la profession d'avocat ?

- Avocat indépendant
- Avocat salarié
- Avocat d'entreprise

Commentaires

150. La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

- un barreau national
- un barreau régional
- un barreau local

Commentaires

151. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si non, veuillez indiquer s'il existe d'autres exigences spécifiques en matière de diplôme ou de niveau universitaire:

152. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

Oui

Non

Commentaires

153. La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations, à un certain niveau de compétence, à un certain diplôme ou à certaines autorisations ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

F1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 146 et 148 :

Sources : Hellenic Ministry of Justice - Dpt of Lawyer's Function, Office of the General Prosecutor to the Supreme Court, Law 4194/2013 Code of Lawyers

6.1.2.Exercice de la profession

154. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats (c'est à dire une information préalable sur le montant prévisible des honoraires demandés) ?

Oui

Non

Commentaires

155. Les honoraires des avocats sont-ils librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

156. La loi ou les règlements du Barreau contiennent-ils des règles sur les honoraires des avocats (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui, la loi contient des règles

Oui, les règlements du Barreau contiennent des règles

Non, ni la loi ni les dispositions du Barreau ne contiennent de règles

Commentaires

6.1.3.Standards de qualité et procédures disciplinaires

157. Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

Oui

(X) Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés?

158. Si oui, qui a la responsabilité d'établir ces normes de qualité :

- le Barreau
- le législateur
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

159. Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :

- la prestation de l'avocat
- le montant des honoraires

Commentaires - Veuillez préciser :

160. Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires?

- Le juge
- Le ministère de la Justice
- Une instance professionnelle
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires The Disciplinary Boards of the Bar Associations in first degree (articles 146 and 147, Code of Lawyers) and the Supreme Disciplinary Board of Lawyers in second degree (article 148, Code of Lawyers).

161. Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

162. Sanctions prononcées à l'encontre des avocats.

	Nombre de sanctions
Nombre total de sanctions (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	18 [] NA [] NAP
1. Réprimande	[] NA [X] NAP
2. Suspension	[X] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	[] NA [X] NAP
4. Amende	[X] NA [] NAP
5. Autre	[X] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons :

7. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal et autres mesures alternatives au règlement des litiges

7.1 Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

7.1.1. Précisions sur la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

163. Existe-t-il des processus de médiations conduite ou renvoyée par le tribunal dans le système judiciaire ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

163-1. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il la médiation obligatoire avec un médiateur ?

[] Avant/à la place de la procédure devant le tribunal

[] Ordonnée par le tribunal, le juge, le procureur ou une autorité publique dans le cadre d'une procédure contentieuse en cours

[X] Pas de médiation obligatoire

Commentaires - Si la médiation obligatoire existe, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

163-2. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il des séances d'information obligatoires avec un médiateur ?

() Oui

(X) Non

Commentaires -Si les séances d'information obligatoires existent, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

164. Veuillez préciser, par type d'affaires, qui fournit des services de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal ?

	Médiateur privé	Autorité publique (autre que le juge)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires familiales	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires administratives	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires pénales	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires liées aux consommateurs	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaires

165. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des médiations conduites ou renvoyées par le tribunal ou de bénéficier gratuitement de ces services?

(X) Oui

() Non

[] NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

166. Nombre de médiateurs accrédités ou enregistrés pour exercer la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal:

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de médiateurs	1 665 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

167. Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal:

	Nombre d'affaires pour lesquelles les parties s'accordent pour débiter une médiation	Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal terminées	Nombre d'affaires conclues par un accord de règlement
Total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Affaires civiles et commerciales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Affaires familiales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Affaires administratives	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Affaires pénales	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
6. Affaires liées aux consommateurs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la source :

168. Est-ce que les formes suivantes de mesures alternatives de règlement des litiges existent dans votre pays ?

la médiation autre que la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

l'arbitrage

la conciliation (si différente de la médiation)

d'autres mesures alternatives au règlement des litiges (veuillez spécifier) :

Commentaires Mediation in civil and commercial cases (Law 3898/2010 as in force)

G1. Veuillez indiquer la source de la réponse à la question 166 :

Source : Mr Charalambos Macheras, Judge to the Supreme Court Areios Pagos
Mrs. Panagiota - Eirini Sideri, Judge to the First Instance Court of Athens
Ministry of Justice

8. Exécution des décisions de justice

8.1. Exécution des décisions en matière civile

8.1.1.Fonctionnement

169. Existe-t-il dans votre système judiciaire des agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

170. Nombre d'agents d'exécution

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'agents d'exécution	1 916 [] NA	[X] NA	[X] NA

Commentaires

171. Les agents d'exécution sont-ils (plusieurs choix possibles) :

des juges

des huissiers de justice exerçant en profession libérale réglementée par les autorités publiques

des huissiers de justice attachés à une institution publique

autre

Commentaires - Veuillez préciser leur statut et leurs compétences (pouvoirs) :

171-1. Les agents d'exécution ont-ils le monopole dans l'exercice de leur fonction ?

Oui

Non

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu du monopole des agents d'exécution ou au contraire des indications sur la concurrence à laquelle ils peuvent être confrontés:

171-2. L'agent d'exécution peut-il réaliser les procédures civiles d'exécution suivantes :

	Option
Saisie des biens meubles corporels	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Saisie des immeubles	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Saisie entre les mains d'un tiers des créances du débiteur portant sur une somme d'argent	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non [] NAP

Saisies des rémunérations	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des véhicules terrestres à moteur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Mesures d'expulsion	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Vente forcée par adjudication publique des biens saisis	<input type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres	<input type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

171-3. Outre l'exécution des décisions de justice, quelles sont les autres activités pouvant être exercées par les agents d'exécution ?

- Signification ou notification d'actes judiciaires ou extrajudiciaires
- Recouvrement de créances
- Ventes aux enchères mobilières et immobilières publiques ou volontaires
- Séquestres
- Constats
- Service des audiences près les juridictions
- Conseils juridiques
- Procédures de faillites
- Missions confiées par le juge
- Représentation des parties devant les juridictions
- Rédaction des actes sous-seings privés
- Administrateur d'immeubles
- Autres

Commentaires

172. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'agent d'exécution?

- Oui
- Non

Commentaires

172-1. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

173. La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par (la réponse NAP signifie que la profession n'est pas organisée) :

une instance nationale

une instance régionale

une instance locale

NAP

Commentaires

174. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

175. Est-ce que les frais d'exécution sont librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

176. Est-ce que la loi énonce des règles sur les frais d'exécution (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui

Non

Commentaires

H0. Veuillez indiquer les sources pour la réponses à la question 170 :

Source : Ministry of Justice, Transparency and Human Rights, Office of the General Prosecutor to the Supreme Court

8.1.2.Efficacité des services d'exécution

177. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

178. Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution ?

une instance professionnelle

le juge

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

179. Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés ?

180. Si oui, qui est chargé de formuler ces normes de qualité ?

un organisme professionnel

le juge

le ministère de la Justice

autre (veuillez préciser) :NAP

Commentaires NAP

181. Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

182. Disposez-vous d'un système pour contrôler la manière dont la procédure d'exécution est conduite par l'agent d'exécution?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**183. Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?
Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum.**

absence de toute exécution

non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques

manque d'information

- durée excessive
- pratiques illégales
- supervision insuffisante
- coût excessif
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

184. Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernant l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Laws 3068/2002 and 3301/2004

185. Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

	Existence du système
pour les affaires civiles	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
pour les affaires administratives	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

186. Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction ? (Une seule option possible)

- entre 1 et 5 jours
- entre 6 et 10 jours
- entre 11 et 30 jours
- plus (veuillez préciser) :
- NA

Commentaires

187. Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires initiées
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	24 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

1. Pour faute déontologique	19 [] NA [] NAP
2. Pour insuffisance professionnelle	[X] NA [] NAP
3. Pour délit pénal	5 [] NA [] NAP
4. Autre	[X] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

188. Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution :

	Nombre de sanctions prononcées
Nombre total de sanctions (1+2+3+4+5)	14 [] NA [] NAP
1. Réprimande	3 [] NA [] NAP
2. Suspension	10 [] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	[X] NA [] NAP
4. Amende	1 [] NA [] NAP
5. Autre	[X] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez en indiquer les raisons :

H1. Veuillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 186, 187 et 188 :

Source : Ministry of Justice

8.2. Exécution des décisions pénales

8.2.1. Fonctionnement de l'exécution des décisions pénales

189. Qui est chargé de l'exécution des décisions pénales? (plusieurs options possibles)

[] Juge

Procureur

Services pénitentiaire et de probation

Autre autorité (veuillez préciser) :

Commentaires - Veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).

190. En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

Oui

Non

Commentaires

191. Si oui, quel est le taux de recouvrement ?

80-100%

50-79%

Moins de 50%

Commentaires - Veuillez indiquer la source ayant permis de répondre à cette question :

9. Notaires

9.1. Profession de notaire

9.1.1. Nombre et statuts des notaires

192. Si votre pays dispose de notaires, veuillez indiquer leur nombre et leur statut. Sinon, veuillez passer à la question 197.

	Total	Hommes	Femmes
TOTAL (1+2+3+4)	3 000 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Statut privé (sans contrôle d'une autorité publique)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Professionnels nommés par l'Etat	3 000 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Fonctionnaires	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser le statut de ces notaires : Notaries are professionals appointed by the state and in particular, by the Minister of Justice after successful participation in certain public competition. They are considered by our Constitution as public servants without receiving any salary from the State and they practice their profession as in private sector.

192-1. Quelles sont les conditions d'accès à la profession de notaire (plusieurs options possibles) :

- diplôme
- expérience professionnelle/formation professionnelle
- examen
- procédure de nomination par l'Etat
- autre (veuillez préciser):

Commentaires

192-2. Le mandat des notaires est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

- oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70
- non, veuillez indiquer la durée du mandat :

Commentaires - existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire). Veuillez préciser :

194. Quel type de fonctions exercent les notaires (plusieurs réponses possibles):

- dans le cadre de certaines procédure civile (par exemple successions ou partage successoral, divorce par consentement mutuel)
- authentification
- certification des signatures
- contrôle de légalité des documents soumis par les parties
- médiation
- prestation de serments
- autre, par exemple collecter les taxes, tenir des registres (veuillez préciser) :art. 1, Law 2830/2000

Commentaires

194-1. Les notaires ont –ils des droits exclusifs dans l'exercice de leurs fonctions :

- dans le cadre de certaines procédure civile (par exemple successions ou partage successoral, divorce par consentement mutuel)
- authentification
- certification des signatures
- contrôle de légalité des documents soumis par les parties
- médiation
- prestation de serments
- autre, par exemple collecter les taxes, tenir des registres (veuillez préciser) :

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu des droits exclusifs des notaires ou, au contraire, des indications sur la concurrence à laquelle ils peuvent être confrontés:

194-2. Dans quels domaines du droit les notaires ont-ils des compétences (plusieurs réponses possibles) ?

- Transaction immobilière
- Droit de la famille

Droit des successions

Droit des sociétés

Contrôle de la régularité des jeux de hasard

Autres

Commentaires

194-3. Les notariats utilisent-ils des systèmes numériques spécialisés dans leur activité ?

Dans l'élaboration d'instruments authentiques

Dans l'enregistrement d'instruments authentiques (archives)

Pour d'autres activités (veuillez préciser) :Electronic auctions

Commentaires

195. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

Oui

Non

Commentaires

196. Si oui, quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les notaires (plusieurs options possibles)?

une instance professionnelle

le tribunal

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

196-1. Existe-t-il un système de formation continue générale pour les notaires ?

Oui

Non

Commentaires

I1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 192:

Sources : Ministry of Justice, Transparency and Human Rights

10. Interprètes judiciaires

10.1. Précisions sur la profession d'interprète judiciaire

10.1.1.Statuts des interprètes judiciaires

197. Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé ?

Oui

Non

Commentaires

198. La fonction d'interprète judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

Oui

Non

Commentaires

199. Nombre d'interprètes judiciaires accrédités ou enregistrés :

[]

[X] NA

[] NAP

Commentaires

200. Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser (par exemple avoir passé avec succès un examen particulier) :

201. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires ?

[X] Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée

[X] Oui, pour les recruter sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique

[] Non, veuillez préciser quelle autorité est responsable de la sélection

Commentaires Article 233 Code of Criminal Procedure

J1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 199

Sources : Ministry of Justice

11.Experts judiciaires

11.1.Profession d'expert judiciaire

11.1.1.Statuts des experts judiciaires

202. Dans votre système, quels types d'experts judiciaires peuvent être impliqués dans des

procédures judiciaires (plusieurs options possibles):

experts à qui les parties demandent d'apporter leur expertise pour soutenir leur argumentation,

experts nommés par le tribunal pour mettre à la disposition de celui-ci leurs connaissances scientifiques et techniques sur des questions de fait,

«Experts juristes » qui peuvent être consultés par le juge pour des questions de droit spécifiques ou qui ont pour tâche de soutenir le juge dans la préparation du travail judiciaire (mais qui ne participent pas au jugement).

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires Regarding "Legal experts", the positive reply is provided only in the sense that they can provide Legal information on the Law of a jurisdiction of another state.

202-1. Existe-t-il des listes ou des bases de données d'experts judiciaires agréés ?

Oui

Non

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant ces listes ou bases de données d'experts si elles existent (par exemple : l'expert prête-t-il serment ? comment est évaluée sa compétence ? par qui ?) : The plenary of each Court appoints annually the Technical experts.

202-2. Qui est responsable de l'enregistrement des experts judiciaires?

Le Ministère de la Justice

Les tribunaux

Un organisme indépendant (association d'experts judiciaires)

Autre

Commentaires

202-3. L'enregistrement des experts judiciaires est-il limité dans le temps ?

Oui, pour combien de temps

Non

Commentaires

203. Le titre d'expert judiciaire est-il protégé ?

Oui

Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez indiquer en quoi consiste cette protection :

203-1. L'expert judiciaire a-t-il une obligation de formation ?

	Obligation de formation
Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Formation continue	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

203-2. Si oui, cette formation concerne-t-elle :

la procédure judiciaire

le métier de l'expert

autre

Commentaires

204. La fonction d'expert judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

Oui

Non

Commentaires

204-1. A l'occasion d'une mission qui lui est confiée, l'expert judiciaire est-il dans l'obligation de signaler ses éventuels conflits d'intérêt ?

Oui

Non

Commentaires

205. Nombre d'experts judiciaires accrédités ou enregistrés :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'experts	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

205-1. Qui fixe la rémunération de l'expert ?

- The Law

206. Existe-t-il des dispositions impératives relatives à l'exercice de la fonction d'expert judiciaire dans le cadre des procédures judiciaires ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser, notamment les délais impartis pour présenter un rapport technique au juge :

206-1. Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties

Nombre d'affaires

Total (1+2+3+4)	[X] NA [] NAP
1.Affaires civiles et commerciales litigieuses	[X] NA [] NAP
2.Affaires administratives	[X] NA [] NAP
3.Affaires pénales	[X] NA [] NAP
4.Autre affaires	[X] NA [] NAP

Commentaires

207. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des experts judiciaires ?

- Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée
- Oui, pour les recruter et/ou les nommer sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique
- Non, veuillez préciser qui est responsable de cette sélection

Commentaires

207-1. Le juge contrôle-t-il le déroulement des opérations d'expertises ?

- Oui
- Non

Commentaires

K1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 205

Sources : Supreme Court, Public Prosecutor's Office to the Supreme Court

12.Les réformes dans le système judiciaire

12.1.Réformes envisagées

12.1.1.Réformes

208. Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? Veuillez préciser si ces réformes sont en préparation ou si elles ont simplement été envisagées jusqu'alors. Des projets innovants ont-ils été mis en œuvre ? Si possible, respectez les catégories suivantes:

1. Programmes de réforme généraux The General Commission of the State for ordinary administrative courts has already formed a

plan facing different aspects of administrative justice (a new role for the General Commission within the framework set by the Constitution, a new judicial map, a new management system for administrative courts, codification of administrative litigation, implementation of new technologies etc.)

2. Budget N/A

3. Tribunaux et ministère public (par exemple pouvoir et organisation, modifications structurelles -par exemple la réduction du nombre des tribunaux-, gestion et méthodes de travail, technologies de l'information, arriéré judiciaire et efficacité, frais de justice, rénovation et construction de nouveaux bâtiments) A total redistribution of (vacant) statutory posts of judicial staff in all areas of justice has already been completed (art. 35 Law 4509/2017 and the recently adopted ministerial decision 885/2019), aiming to the proper functioning of justice and to get more skilled staff. oreover, the new draft Code of Judicial Officials, provides for new branches of qualified staff.

In the field of new technologies we have initiated the electronic filing of appeals for all the administrative courts since the month of May and we are working on the teleconference aiming mainly to serve the inhabitants of the greek islands in particular of the eastern Aegean.

3.1. Accès à la justice et aide judiciaire N/A

4. Conseil supérieur de la magistrature N/A

5. Professionnels de la justice (juges, procureurs, avocats, notaires, agents d'exécution, etc.) : organisation, formation, etc. N/A

6. Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et d'actes de coopération N/A

7. Exécution des décisions de justice N/A

8. Médiation et autres mesures alternatives au règlement des litiges Amendments regarding reforms in the Mediation Legislation (Law 4512/2018), especially in compliance with a recent judgment of the ECJ, are due to pass in the Parliament by the end of November 2019.

9. Lutte contre la criminalité N/A

9.1 Système pénitentiaire N/A

9.2 La justice adaptée aux enfants N/A

9.3 La violence entre partenaires N/A

10. Nouvelles technologies de l'information et de la communication N/A

11. Autres N/A